

**CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU 9 SEPTEMBRE 2016**

Ordre du jour :

Objets soumis à débat ou délibération

- Demande d’alignement à la Chesnaie
- Travaux en cours et travaux futurs (sollicitation d’un bureau d’études)
- DETR 2017
- Indemnités aux adjoints – revalorisation de l’indice
- Création du grade d’adjoint technique de 1^{re} classe au 1^{er} novembre 2016
- Devis pour le système de désenfumage de la salle des fêtes
- Convention d’occupation du domaine public pour l’implantation, l’exploitation et le financement de Points d’Apport Volontaire (PAV) déchets ménagers
- Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2015
- Rapport d’activités du Syndicat du Bassin du Vicoin 2015

Informations et questions diverses

- Point sur la rentrée scolaire
- Point sur la Fusion de la Communauté d’Agglomération de Laval et de la Communauté de Communes du Pays de Loiron
- Divers

Convocations adressées le 3 septembre 2016

L’an deux mil seize, le neuf septembre à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur DEULOFEU Jean-Louis, Maire.

Étaient présents : MM. DEULOFEU – RAIMBAULT – RENIER – PRINCE – JARRY – HELAINE – BENEFIX – Mmes POIRIER – LEROUX – AUBRY – VETTIER – VERON

Absents excusés : Mme GEMIN – MM. BLAIN – RABEC

Secrétaire de séance : Mme LEROUX

Les points suivants ont été examinés :

OBJETS SOUMIS A DELIBERATION

Demande d’alignement concernant la parcelle AH53 bordant la voie communale n°3

Le Maire donne lecture d’une lettre émanant de l’expert géomètre Patrick Zuber faisant état d’une demande d’alignement de ladite parcelle. Le plan cadastral fait apparaître une cession de terrain communal de 96 m² pour une acquisition du propriétaire de la parcelle de 76 m².

Après débat, et à l’unanimité, le Conseil Municipal pense qu’il serait plus judicieux de réserver tout le long de la voie communale une bande de 2,50 m de berge dans l’optique de la création d’un trottoir ou chemin piétonnier qui parachèvera l’opération du futur lotissement dans la parcelle détenue par la commune.

M. Zuber sera informé de cette proposition.

Travaux en cours et futurs

- Les travaux de réfection du toit de la sacristie ont été réalisés en août et sont maintenant achevés.
- La signalisation routière au sol a été réalisée le lundi 5 septembre.
- Les travaux de viabilisation au cimetière devraient commencer dans les jours qui viennent.
- Dans le cadre de la sécurisation routière concernant le CD137 et les entrées du bourg, le Maire propose au Conseil Municipal une rencontre avec le bureau d'étude ADEPE pour finaliser le projet dont une esquisse avait été élaborée par le CAUE. Cette rencontre pourrait intervenir le mercredi 21 septembre à 18 h en Mairie. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

DETR 2017

Le Conseil Municipal accepte de solliciter la DETR 2017 pour les travaux de sécurisation à venir sur le CD137 et charge le Maire de procéder à toutes les démarches administratives pour constituer le dossier.

Indemnités aux adjoints

Dans le cadre de la revalorisation de l'indice intervenu au 1^{er} juillet 2016 concernant la Fonction publique territoriale, le Conseil Municipal valide la délibération suivante :

Le Conseil Municipal doit déterminer librement les montants des indemnités allouées aux adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que les adjoints perçoivent le taux maximal correspondant à 8,25 % de l'indice 1015 (cette délibération annule et remplace la délibération du 4 mars 2016).

Création du grade d'adjoint technique de 1^{re} classe au 1^{er} novembre 2016

Sandra LABBE pouvant prétendre à ce grade à compter du 1^{er} novembre 2016 ; il y a lieu de procéder à la création du grade d'adjoint technique de 1^{re} classe à compter du 1^{er} novembre 2016 à temps incomplet sur la base de 33 heures hebdomadaires.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant au grade ainsi créé sont inscrits au budget de l'exercice en cours, chapitre 012 Charges de personnel.

Le Conseil Municipal accepte de procéder à la création de ce grade d'adjoint technique de 1^{re} classe.

Devis sécurité salle des fêtes

Deux devis sont validés par le Conseil Municipal et concernent le processus de désenfumage de la salle des fêtes et la réfection des blocs lumineux de sécurité.

- Les systèmes des deux trappes de désenfumage qui accusent un sérieux dysfonctionnement seront remplacés en cuisine et côté cantine dans la salle des fêtes pour une dépense de 639,90 € HT.

- Les blocs lumineux de sécurité seront revus et remplacés pour 4 d'entre eux pour une dépense de 516,83 € HT.

Convention d'occupation du domaine public pour l'implantation, l'exploitation et le financement de Points d'Apport Volontaire (PAV) déchets ménagers

La CCPL (Communauté de Communes du Pays de Loiron) qui gère le service de ramassage des ordures ménagères sollicite la signature de ladite convention pour occupation du domaine public communal.

Lecture est donnée des conditions d'exercice de ce service.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ladite convention qui prendra effet à compter du jour de la signature et pour une durée de 15 ans.

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2015

Une présentation synthétique du rapport dressé par la Communauté de Communes du Pays de Loiron est dressée par le Maire.

De cette présentation, il ressort notamment que :

- 9 661 tonnes ont été collectées en 2015
- les ordures ménagères résiduelles représentent 159 kg/hab. L'objectif départemental pour 2018 est de 146 kg/hab.
- les déchetteries ont collecté un total de 5 831 tonnes, soit 350 kg/hab. (3,5 fois plus qu'il y a 12 ans). Elles ont totalisé 53 000 passages.
- le coût moyen par habitant revient à 56 € par an soit 1 € par semaine.
- les aides globales (Eco Emballages – ADEME – Conseil Départemental) ont représenté 299 726 € soit 21,7 % des recettes.

Le Conseil Municipal valide ce rapport qui est à la disposition du public et peut donc être consulté.

Rapport d'activités du Syndicat du Bassin du Vicoïn pour 2015

Le Maire donne la parole à M. Raimbault Christian qui est le Président du Syndicat du Bassin du Vicoïn et qui fait un bref rappel des travaux réalisés et en cours.

- Des travaux d'aménagement au niveau de la Proroterie à Ahuillé ont été réalisés concernant le lit de ce ruisseau (reméandrage, recharges du lit, réalisation de déversoir de crue).
- Le démantèlement du seuil du Plessis au Genest-St-Isle a été effectué avec l'enrochement de la berge.
- La jussie a été enlevée à l'étang de Coupeau à Saint-Berthevin.
- Des travaux de restauration de berges ont été réalisés sur le ruisseau des Petites Haies à Launay-Villiers.
- Des travaux de renaturation à Libaret et d'entretien de la ripisylve ont été effectués sur Port-Brillet et La Brûlatte.

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Point sur la rentrée scolaire

114 élèves sont scolarisés sur le RPI La Brûlatte-La Gravelle avec 44 élèves sur La Brûlatte et 70 sur La Gravelle.

La répartition des classes est la suivante :

A La Brûlatte	Classe 1	Petite Section1 PS2	Moyenne Section	21 élèves
	Classe 2	Moyenne Section	Grande section	23 élèves
A La Gravelle	Classe 1	CP CE1		21 élèves
	Classe 2	CE1 CE2		23 élèves
	Classe 3	CM1 CM2		26 élèves

Point sur la fusion CCPL – Laval Agglomération

Plus de 50 % des communes ayant refusé la fusion proposée ; la CDCI se réunira le 10 octobre 2016 en Préfecture pour donner son avis sur ce projet.

Divers

Remplacement au Trésor Public

Madame Jolly est désormais comptable de la Trésorerie du Bourgneuf-la-Forêt en remplacement de Monsieur Jousse à partir du 1^{er} septembre 2016.

Courriers adressés par le Maire

- Un courrier adressé à M. Retailleau pour solliciter une subvention dans le cadre de l'aide à la ruralité.
- Un courrier concernant les nuisances sonores consécutives à l'exploitation de la salle des fêtes dans le haut du cimetière
- Un courrier concernant un propriétaire n'entretenant pas son terrain
- Plusieurs courriers concernant un habitant du presbytère
- Un courrier adressé à la CNRACL

Prochaines dates :

- * 18 septembre : journée du patrimoine à Saint-Ouen-des-Toits
- * 2 octobre : vide jardin organisé à Loiron par la CCPL
- * 3 octobre : rencontre avec M. Favennec – 20h30 salle des fêtes La Brûlatte
- * 7 octobre à 20h30 : Conseil Municipal
- * 24 octobre : Commission bulletin communal à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.

Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
M. DEULOFEU		M. HELAINE		Mme LEROUX	
M. RENIER		M. JARRY		Mme AUBRY	
M. RAIMBAULT		M. PRINCE		Mme POIRIER	
M. BENEFIX		M. RABEC	Absent excusé	Mme VERON	
M. BLAIN	Absent excusé	Mme GEMIN	Absent excusé	Mme VETTIER	